

Zeitschrift: Wissen und Leben
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: 20 (1918)

Artikel: Le roseau sonore
Autor: Ziegler, Henri de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-749836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Die schweizerischen Kirchen, die sowieso gleichsam als Mutterkirche des gesamten reformierten Protestantismus betrachtet werden, werden eine ähnliche Aufgabe haben. Sie werden gut tun, die Türen nach allen Seiten offen zu halten, namentlich auch die Fühlung mit dem großen reformierten Protestantismus des Westens mehr als bisher zu pflegen, ohne damit die enge Verbindung mit der deutschen protestantischen Welt preiszugeben. Die schweizerischen Kirchen dürften wohl auf jenes protestantische Gesamtbewusstsein, dessen Herz zur Reformationszeit in der Schweiz schlug, zurückgreifen und es wieder stärker ausbilden, gerade im Blick auf den Wiederaufbau einer kommenden europäischen Völkergemeinschaft. Sie brauchen damit nichts aufzugeben, sondern nur eine große Tradition wieder aufzunehmen.

Wir dürfen den Blick nicht auf die militärischen oder politischen Aktionen beschränken. Ebenso wenig als wir den Äußerungen des Hasses und der Leidenschaft, die die Völker dauernd zu trennen scheinen, zu viel Glauben schenken dürfen. Denn: „*La passion s'évanouit, la raison et l'amour sont éternels.*“ (Romain Rolland.) Von diesen ewigen geistigen Gütern aus führen feine, unzerstörbare Fäden zu den sich bekämpfenden Völkern. Sie können heute nicht unmittelbar verknüpft werden. Aber sie können gleichsam wie in einem großen Schaltwerk, einem Telephonnetz z. B. von geistigen Zentralstellen aus nach und nach wieder verbunden werden. Die Schweiz kann sicherlich ein solches zentrales Schaltwerk werden. Besonders dann, wenn sie selbst jene geistigen Gebiete möglichst rein zu halten sucht von der politischen Vergiftung und sich bewusst bleibt, dass sie einer kommenden Völkergemeinschaft gerade durch den Besitz und die Verwaltung jener geistigen Güter am besten ihre eigene Existenzberechtigung, ja — Notwendigkeit beweisen kann.

ZÜRICH

ADOLF KELLER



LE ROSEAU SONORE

Jean Violette, poète genevois, peut se consoler de n'être plus tout à fait un jeune en pensant à toutes les heures de fécond travail qui le séparent de ses débuts, en songeant qu'il s'est acquis par ses travaux et ses publications une enviable renommée.

Le *Roseau sonore* était jusqu'au mois dernier son plus récent ouvrage et demeure le plus achevé. Ce lui fut son meilleur titre auprès du Comité de la fondation Gaspard Valette, quand, en dix-neuf-cent-seize, il en obtint le prix annuel.

Jean Violette s'impose d'ailleurs à l'attention des lettrés par d'autres mérites qu'il nous faut énumérer brièvement. Il se fit connaître par les *Fleurs de la Vie*, recueil de poèmes. Puis vint *Derrière le manteau d'Arlequin*, arlequinades en vers, dont l'une au moins, croyons-nous, fut jouée en son temps.

L'Etranger, pastorale en un acte en vers, représentée, il peut y avoir cinq ans sur l'ancien théâtre de la Comédie, ne l'avait pas été dans des conditions qui permissent d'en reconnaître bien la valeur. Sur l'initiative du poète Henry Spiess, la pièce fut reprise l'an dernier sur la petite scène du Cercle des Arts et des Lettres, à Genève, et remporta cette fois un franc succès.

Un nouveau recueil lyrique, *Sous l'Armure*, vient de paraître avec l'été. J'ai relu le *Roseau sonore* (Lausanne, *Cahiers Vaudois* 1916).

C'est „un humble poème érotique“, en prose. Humble, il ne me paraît l'être qu'au sens tout à fait primitif et très beau de ce terme, à moins que l'auteur, ne sachant plus si l'œuvre sortie de ses mains était bien celle qu'il rêvait de créer, n'ait voulu, par cette épithète, exprimer surtout la modestie inquiète de ses prétentions.

S'il reste dans l'esprit de M. Jean Violette un peu de cette angoisse qui l'honore, je ne remettrai pas davantage de porter sur ce livre dont se prépare une édition nouvelle un jugement général: le *Roseau sonore* est une belle chose. J'en avais coupé les derniers feuillets sur le lac. Il est assez de la couleur que les flots et tout le pays avaient cette chaude après-midi-là.

Poème érotique... Voilà qui est d'une très fallacieuse précision. Y a-t-il un genre littéraire que cette expression définisse suffisamment? Oh! je sais, il n'est que d'ouvrir mon Larousse pour y apprendre que la poésie érotique est un genre classé et reconnu, dans quoi se sont illustrés Sapho, Catulle, Voltaire, Chénier, une foule d'autres, en tous les temps, mais ces noms rapprochés sont justement pour nourrir le doute où je suis qu'on les puisse réunir logiquement. Un poème érotique, à prendre le mot dans sa plus grande extension, comme le fait Jean Violette, sera lyrique ou fripon. Il se pourra faire qu'il soit mystique aussi. Le poète érotique, pour en finir avec la plus pédante des classifications, peut aller du ton le plus égrillard à la plus religieuse émotion.

Le *Roseau sonore* est une œuvre lyrique, et voici que nous sommes plus près de la définir en substituant au qualificatif très précis celui qui, d'abord, le paraît moins. Le poète l'a composée, cela se respire à chaque page, dans un émoi qui l'a fait chanter aussi naturellement que le soleil appelle la salutation matinale des oiseaux. Son âme élargie a rayonné dans la nature. Cette inspiration m'importe plus que ce qui la fit naître, non point (Dieu m'en préserve, et j'y reviendrai) que j'en tienne la source pour impure, mais parce qu'elle exprime mieux le caractère du poème et son prix. Le bond m'intéresse plus que le tremplin. Une inspiration si soutenue et si sincère est ce dont on peut le plus légitimement féliciter un écrivain. Sans elle, et malgré tout le talent du monde, jamais poème lyrique ne s'écrit. Par elle, il acquerra l'incalculable beauté de la vie.

Le *Roseau sonore* est un livre d'une grande honnêteté. C'est un cri et un chant; il est issu du réel. On y perçoit, pathétiquement rythmées, les voix mêmes du plaisir, de la victoire, de la douleur. Et voici de ces pages la magnifique justification: Si le poète n'avait pas vécu les heures qu'il y chante, l'idée de cette œuvre ne lui fût même pas venue.

Nécessaire, subjectivement, le *Roseau sonore* est une œuvre, encore, objectivement légitime. La parfaite union, spirituelle et charnelle, de deux êtres qui s'aiment est une assez noble fête pour qu'on en puisse écouter la musique un instant. Le poète est, ici et là, candidement impudique, mais il n'y a pas, dans son livre, trace de perversité, pas ombre, même, de gauloiserie. Je pourrais en revanche citer vingt endroits où la sensualité se fait presque mystique. Tout sujet est *moral*, qui fait chanter.

A des lecteurs pour qui l'expression de poème en prose, appliquée à un morceau de près de cent pages, demeure un peu contradictoire, il apparaîtra que nous aurions dû, pour commencer, établir la valeur poétique de cette prose. Cette valeur est incontestable. Le *Roseau sonore* possède assez évidemment les qualités essentielles d'un poème versifié pour qu'il n'y ait pas lieu de faire grandement état de ce que son auteur (à l'exception d'un seul chapitre) s'y est passé de l'alexandrin rimé. La langue en est belle-ment rythmée, et toujours imagée, encore que peu inventive. Elle est souple et fluide avec, par endroits, des clameurs ou des soupirs. Elle n'est pas exempte d'étrangetés. Un *périple*, par exemple, n'est point une pérégrination et si j'admetts qu'on dise une fois, de la voix d'une femme, qu'elle est *verte et bleue*, il ne me paraît pas juste de la désigner toujours ainsi. N'insistons point sur d'aussi légers défauts. On peut faire au *Roseau sonore* deux reproches plus graves. Le premier est de ne savoir nous dire ces émerveillements qu'une femme (que nous voyons mal) a fait épanouir au cœur de l'aimé. Émerveillements, nous le sentons bien, mais quels, et quelle révélation, quelle expansion, quelle victoire? Il n'est pas certain que nous les puissions imaginer et le poète nous intéresse moins s'il ne faut que le croire sur parole.

L'autre défaut est plus excusable à la fois et plus sérieux. Il se mêle au poème, au chant d'amour quelque chose d'un roman d'amour. On distingue des linéaments d'intrigue ou, si l'on veut, des péripéties. L'hymne se met à narrer. Cela n'était que difficilement évitable et la faute en est plus à la forme adoptée qu'au poète, qui savait cet écueil et dut faire effort pour ne pas s'en approcher plus.

Le sujet (cela se peut illustrer d'exemples classiques) était mieux fait pour inspirer une série de courts poèmes; mais on comprend sans peine que Violette, en affrontant de plus grands périls, ait voulu tendre à la beauté supérieure de l'unité. Redisons que son œuvre est très belle en sa relative imperfection.

GENÈVE

HENRI DE ZIEGLER



AVOCATS ET PLAIDEURS

Un incident s'est produit un jour au Palais de justice de Paris. — Un avocat de renom se rendait à la première Chambre de la cour d'Appel pour y plaider, lorsqu'un monsieur de trente-cinq ans environ, élégamment vêtu, surgit devant lui et l'injuria grossièrement en le menaçant de la main.